

## FICHE D'EXEMPLES ILLUSTRANT LE CALCUL D'ISSR

### **Exemple 1 : Décompte des jours ouvrant droit au versement des ISSR.**

Une suppléance débute le vendredi 12 novembre et s'achève le vendredi 10 décembre. Cela correspond à 21 jours soit : 1 jour, 4 semaines de 5 jours (cf. calendrier des jours ouvrés joint en annexe).

### **Exemple 2 : Proratisation en fonction de la quotité de service des journées de suppléance.**

Monsieur B travaillant à temps complet est nommé pour une suppléance de 9 heures hebdomadaires (service partiel de 50% : 9/18) du vendredi 8 octobre au jeudi 2 décembre. Il est absent les 12, 18 et 19 novembre. Le nombre de jours à retenir est de :

- Octobre : 6 jours x 50% = 3 jours
- Novembre : 20 jours – 3 jours x 50% = 9 jours
- Décembre : 3 Jours x 50% = 2 jours

### **Exemple 3 : Simultanéité de deux remplacements dans deux établissements différents.**

Madame X travaillant à temps complet et rattachée au collège de Loriol est nommée pour une suppléance de 9 heures hebdomadaires du 5 au 22 novembre au collège de Montélimar et du 12 au 30 novembre au collège de Pierrelatte pour 9 heures hebdomadaires.

L'état de mise en paiement sera établi de la manière suivante :

- **du 5 au 10 novembre** : 4 jours x 50% : 2 jours x l'indemnité correspondant à la distance Loriol / Montélimar.
- **du 12 au 22 novembre** : 7 jours x l'indemnité correspondant à la distance Loriol / Pierrelatte (soit l'établissement le plus éloigné).
- **du 23 au 30 novembre** : 6 jours x 50% : 3 jours x l'indemnité correspondant à la distance Loriol / Pierrelatte.

### **Exemple 4 : Simultanéité d'une affectation à l'année et d'une suppléance**

Mme A rattachée au collège de Pierrelatte, est affectée pour 9 heures pour toute l'année scolaire au collège de Suze la Rousse. Elle a droit à des frais de déplacements en fonction de ses déplacements réels entre Pierrelatte et Suze la Rousse.

Elle est chargée du 11 septembre au 6 décembre d'une suppléance au collège St Paul 3 Châteaux et perçoit pour cela des ISSR.